



Syndicat National de l'Environnement

**SYNDICAT NATIONAL  
DE L'ENVIRONNEMENT**

Fédération Syndicale Unitaire

**Section ADEME**

# ÉLECTIONS 2013 DE VOS DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

**Les Délégués du Personnel du SNE sont à votre écoute et votre porte-parole pour vous aider à résoudre les problèmes que vous rencontrez, à faire valoir vos droits, à préconiser des solutions**

Les DP du SNE s'attachent à :

**Représenter les salariés et défendre leurs droits pour faire respecter le code du travail et les accords d'entreprise**

Nous présentons à la Direction les **réclamations individuelles et collectives des salariés lors de réunions mensuelles** dans les domaines des rémunérations, conditions de travail, difficulté d'exercer les missions, surcharge de travail, mobilité et accession aux ouvertures de postes...

**La loi impose à l'employeur de garantir et protéger la santé des salariés, nous intervenons de façon confidentielle dans les cas individuels de salariés en difficulté ou en danger** : risques psychosociaux ou physiques. Avec l'accord du salarié, nous requérons l'appui du CHSCT et/ou de professionnels (assistante sociale, médecins du travail...). Si nécessaire, nous pouvons saisir l'inspection du travail voire recourir au droit d'alerte. Le SNE étant un syndicat de dialogue, cette démarche n'est adoptée qu'en dernier recours car heureusement la plupart des cas que nous défendons se règlent avant cette phase ultime.

**Accompagner les salariés dans leurs démarches auprès de la Direction**

Nous défendons les salariés en commission de conciliation pour les promotions annuelles et les éventuels projets de sanction émis à leur encontre.

Nous accompagnons individuellement ou collectivement les salariés en ce qui concerne : la qualité des conditions de travail, les souhaits de mobilité professionnelle ou géographique, le règlement de situations conflictuelles, l'aménagement particulier du temps de travail, les situations de stress ou de charge de travail. Nous intervenons auprès de la Direction pour trouver, de manière consensuelle, la solution qui répond au mieux aux intérêts du salarié.

Nous transmettons au CE et au CHSCT les suggestions et observations des salariés sur tout sujet qui concerne ces instances.

**Informier et conseiller les salariés**

Nous échangeons en « tête à tête » avec le salarié afin de remédier rapidement et efficacement à un problème ou questionnement. Les délégués du personnel du SNE se tiennent à votre écoute et sont joignables par téléphone, mail ou rencontre physique.

Les questions posées par le SNE à la Direction lors des réunions mensuelles des délégués du personnel sont le reflet de toutes ces préoccupations.

Au cours des 32 réunions mensuelles de la dernière mandature, près de 180 questions ont été relayées par les DP du SNE

Les engagements des élus DP du SNE pour le prochain mandat

- > **être à votre écoute ; n'hésitez pas à nous solliciter ;**
- > **maintenir une bonne qualité relationnelle entre les personnes de l'agence** (salariés, hiérarchie, DRH, services administratifs, etc.) et favoriser la **reconnaissance du travail d'équipe ;**
- > **poursuivre la résolution de problèmes collectifs ou individuels**, sans discrimination de statuts ;
- > **contribuer à améliorer la gestion des ressources humaines** : transparence dans les modalités de recrutement, l'équité des droits et des salaires ... ;
- > **rester vigilants sur l'application du Code du travail, de la Convention de Travail et des accords d'entreprise.** Le SNE est signataire de la convention de travail et des accords - Aménagement et réduction du temps de travail - Formation tout au long de la vie - Journée de solidarité - Rattrapage des salaires - Égalité professionnelle - Protection sociale, prévoyance et complémentaire santé - Gestion prévisionnelle des emplois et compétences ;
- > **informer régulièrement tous les adémiens** avec :

Notre site Internet

<http://sneademe.objectis.net/>

des **Flash infos** reflet de notre actualité. le **SiNousEn** (parlions) qui est le bulletin de réflexion en profondeur du syndicat.

... Tout cela avec la volonté d'une **gouvernance faite d'ouverture et de respect mutuel.**

**VOTEZ** pour la liste  
**SNE-FSU**

## COLLÈGE EMPLOYÉS

Candidats titulaires	Candidats suppléants
Véronique <b>JACQUAT</b> / Lorraine	Violaine <b>GRILLON</b> / Paris
Sylvie <b>JOSSIEN</b> / Valbonne	Joël <b>GOARIN</b> / Angers

## COLLÈGE CADRES

Candidats titulaires	Candidats suppléants
Véronique <b>LOISON</b> / Angers	Maryse <b>SERVANT</b> / Valbonne
Walter <b>PERSELLO</b> / Valbonne	Chantal <b>LENOIR</b> / Angers
Emmanuelle <b>SALAZAR</b> / Franche-Comté	Anne <b>FONTAINE</b> / La Réunion
Maud <b>BERAUD</b> / Centre	Sébastien <b>CATALANO</b> / Guyane
Guy <b>LAURENT</b> / Bretagne	Brigitte <b>LAUTERBACH</b> / Auvergne
Caroline <b>MAREK</b> / Paris	Antonio <b>BISPO</b> / Angers
Marianna <b>MARTEL</b> / Guadeloupe	Aminata <b>SY</b> / Guadeloupe
Ruven <b>GONZALEZ</b> / Centre	Pierre-Louis <b>CAZAUX</b> / Centre
Anne-Marie <b>FRUTEAU DE LACLOS</b> / PACA	Guillaume <b>BASTIDE</b> / Angers
Paul <b>COURTIADÉ</b> / Martinique	Emmanuel <b>THIBIER</b> / Valbonne

# L'EXIGENCE QUI NOUS ANIME

## **Nous choisissons de défendre résolument les droits et intérêts du salarié :**

- > en respectant en tout premier lieu ses souhaits et en l'associant aux actions à mener,
- > en lui garantissant la discrétion et la confidentialité,
- > en privilégiant le dialogue social et le consensus aussi longtemps que l'intérêt du salarié est pris en compte,
- > en nous entourant de professionnels compétents,
- > en associant à chaque fois que possible les autres syndicats, sur le principe et l'expérience que l'union et le nombre font la force.

## **Qui est le SNE ?**

Créé en avril 1973, le Syndicat National de l'Environnement œuvre depuis maintenant 40 ans dans tous les services chargés de l'environnement, des établissements publics, dans des collectivités territoriales et des organismes associatifs ou privés de la sphère environnementale.

## **Le SNE au quotidien**

Le SNE défend les salariés au travail, à titre collectif (organisation, contenu et contrôle du travail, travail d'équipe...) et individuel (salaires, conditions de travail, égalité femme / homme, etc.).

Les élus SNE interviennent, dans les centres comme en DR, pour protéger des salariés en difficulté voire en danger, et pour le simple respect de la dignité des personnes.

Leurs actions auprès de la Direction des Ressources Humaines et de l'Inspection Générale ont permis de résoudre des dysfonctionnements réels.

Au cours des derniers mandats le SNE s'est notamment engagé dans la préparation de l'accord de rattrapage pluriannuel des salaires (2006-2009) qu'il a signé ainsi que dans la préparation et l'analyse de l'enquête sur la filière des métiers de l'assistance (secrétaires assistantes ...) avec la CGT et FO.

Le SNE défend la complémentarité féconde des équipes de l'ADEME aux niveaux régional et national. Il s'était opposé au passage des DR sous tutelle des préfets de régions et ensuite des conseils régionaux.

## **Le SNE à l'écoute**

Nous sommes attachés à l'expression libre et à l'écoute de chacun, au dialogue pour agir.

Nous faisons valoir nos valeurs auprès de la direction de l'ADEME, dans une logique de partenariat gagnant / gagnant fondé sur le respect mutuel et la confiance réciproque. C'est dans cet esprit que le SNE s'est tout d'abord attaqué au projet initial de déménagement des

locaux parisiens pour soutenir le dernier projet en cours qui répondait mieux aux attentes des salariés.

Le SNE place au cœur de ses préoccupations les actions et les revendications intersyndicales, communes à l'ensemble des salariés et tout ce qui fait du personnel de l'ADEME un interlocuteur puissant, déterminé et ouvert mais sans concession face à la direction et aux tutelles.

Par principe, le SNE entend que les salariés soient respectés et valorisés individuellement comme collectivement et que progressent, à l'ADEME, cohérence, esprit d'équipe et efficacité.

